

**Délibération du Conseil Municipal
Ville de Villiers-le-bel**

Séance ordinaire du vendredi 3 février 2023

N°13/Marchés publics

**Autorisation de signature - Marché de travaux pour la construction du complexe sportif
Didier Vaillant - Lot n°10 'Sols et équipements sportifs'**

Le vendredi 3 février 2023, à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 26 janvier 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

Secrétaire : M. Daniel AUGUSTE

Présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Allaoui HALIDI, Mme Rosa MACEIRA, M. Maurice MAQUIN, Mme Mariam CISSE-DOUCOURE, M. Daniel AUGUSTE, Mme Véronique CHAINIAU, M. Christian BALOSSA, Mme Teresa EVERARD, M. Jamil RAJA, Mme Laetitia KILINC, M. Léon EDART, Mme Géraldine MEDDA, M. Gourta KECHIT, Mme Myriam KASSA, M. Faouzi BRIKH, Mme Hakima BIDELHADJELA, M. Maurice BONNARD, Mme Sabrina MORENO, M. William STEPHAN, Mme Efatt TOOR, Mme Carmen BOGHOSSIAN, Mme Marine MACEIRA, M. Cémil YARAMIS, M. Sori DEMBELE, Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, Mme Nicole MAHIEU-JOANNES

Représentés : M. Pierre LALISSE par M. Jean-Louis MARSAC, M. Cédric PLANCHETTE par Mme Géraldine MEDDA, Mme Virginie SALIBA par Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, M. Bankaly KABA par M. Sori DEMBELE

Absent excusé : M. Jean-Pierre IBORRA

Absents : M. Mohamed ANAJJAR, M. Hervé ZILBER

M. le Maire rappelle que la Ville de Villiers-le-Bel a souhaité poursuivre le renouvellement urbain dans l'Est du quartier de Derrière-Les-Murs de Monseigneur (DLM), le quartier du Puits-La-Marlière (PLM) et celui du Village.

La construction du complexe sportif Didier Vaillant, dans le quartier du Puits-la-Marlière, s'inscrit dans ce projet de renouvellement urbain complexe et ambitieux.

Le gymnase Paul Langevin, dans le quartier du Puits-La-Marlière, est actuellement dans l'enceinte du groupe scolaire du même nom. Exigu, en mauvais état, il ne répond plus aux besoins des usagers et des services municipaux et à la demande croissante de mise à disposition de créneaux sportifs pour les scolaires (hausse des effectifs, extension du lycée Pierre Mendès-France etc.).

La Ville de Villiers-le-Bel souhaite donc construire un équipement sportif à la programmation ambitieuse, permettant de répondre aux besoins du quartier, et plus largement de la ville, en matière d'offre d'activités sportives qui répondra aux besoins actuels et futurs des utilisateurs et gestionnaires. Il contribuera à améliorer l'animation et la qualité de vie dans le quartier du Puits-La-Marlière.

Pour cela, la Ville de Villiers-le-Bel a missionné, en 2017, le programmiste PROPOLIS pour réaliser le programme du complexe sportif Didier Vaillant.

Par délibération en date du 31 janvier 2020, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec le groupement FACE B – YLE - BOLLINGER GROHMANN – GINKO ET ASSOCIES – ECALLARD – NOBATEK - ITAC – QUALIVIA INGENIERIE – SLAP PAYSAGE, désigné comme lauréat du concours de maîtrise d'œuvre suite à l'avis favorable du jury de concours du 9 janvier 2020.

Après concertation avec des associations sportives, des habitants du Puits-La-Marlière et les services de la Ville, la programmation définitive du complexe sportif Didier Vaillant a été définie comme suit :

- Espaces sportifs (grande salle, tribunes, deuxième salle, salle de combat pied/poing, espace de préparation physique (2198 m2),
- Vestiaires / sanitaires (251 m2),
- Espaces d'accueil/convivialité/administration (283 m2),
- Locaux annexes et techniques (70 m2),
- Espaces extérieurs non clôturés (aires de détente et de pratiques sportives, 8 000 m2).

M. le Maire rappelle que la Ville a validé le PRO/DCE du marché de travaux pour la construction du complexe sportif Didier Vaillant pour un montant estimé à 7 174 980,92 € HT (indice BT01, juin 2022).

M. le Maire rappelle que la consultation du marché de travaux pour la construction du complexe sportif Didier Vaillant a été lancée le 11 juillet 2022 sous la forme d'un appel d'offres ouvert, en application de l'article L2124-2 du Code de la Commande Publique (CCP).

M. le Maire rappelle que les prestations objet du marché de travaux pour la construction du complexe sportif Didier Vaillant sont réparties en 13 lots désignés comme suit :

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>
1	STRUCTURE – GROS ŒUVRE – MACONNERIE
2	CHARPENTE BOIS
3	COUVERTURE – ETANCHEITE - BARDAGE
4	MENUISERIES EXTERIEURES - SERRURERIE
5	MENUISERIES INTERIEURES
6	CVC - PLOMBERIE
7	ELECTRICITE
8	CLOISONS - PLAFONDS
9	CARRELAGE – FAÏENCE – SOLS SOUPLES - PEINTURES
10	SOLS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS
11	ASCENSEUR
12	VRD
13	PAYSAGE

M. le Maire rappelle qu'une Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 22 novembre 2022 pour analyser les candidatures et les offres des entreprises.

Suite à cette commission, M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal du 9 décembre 2022 l'a autorisé à signer le marché de travaux de construction du complexe sportif Didier Vaillant selon l'attribution des lots suivante :

<i>Lot Désignation</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant</i>
Lot n° 1 / STRUCTURE – GROS ŒUVRE – MACONNERIE	SNRB 23 Rue du Plessis – 95120 ERMONT	2 300 000,00 € HT 2 760 000,00 € TTC
Lot n° 2/ CHARPENTE BOIS	GOUDALLE CHARPENTE 50 route Principale 62650 PREURES	894 155,37 € HT. 1 072 986,44 € TTC
Lot n° 3/ COUVERTURE – ETANCHEITE – BARDAGE	SARMATES 5 Rue Nicéphore Niépce ZI Sud - 91420 Morangis	698 026,78 € HT 837 632,14 € TTC
Lot n° 4/ MENUISERIES EXTERIEURES – SERRURERIE	ALPROFER SAS 30 Rue de Saint-Denis de Gastines - 53500 Ernée	934 395,94 € HT 1 132 075,13 € TTC
Lot n° 5/ MENUISERIES INTERIEURES	EPRIM P.A du Bel Air 13 Avenue Joseph Paxton 77164 Ferrières-en-Brie	599 406,07 € HT 719 287,29 € TTC
Lot n° 6/ CVC – PLOMBERIE	INGETHERMIQUE 7 rue Boris Vian – 95310 Saint Ouen l’Aumône	748 513,32 € HT 898 215,98 € TTC
Lot n° 7/ ELECTRICITE	GOUGET SAUVAGE ELECTRICITE 43 rue Auguste Renoir – 95370 Montigny-lès-Cormeilles	327 901,22 € HT 393 481,46 € TTC
Lot n° 8/ CLOISONS - PLAFONDS	BATIMEAUX 7 rue des clos – 77100 Meaux	72 314,73 € HT 86 777,68 € TTC
Lot n° 9/ CARRELAGE – FAÏENCE – SOLS SOUPLES - PEINTURES	DOUMER SOLS 20 bis Avenue des Aulnes – 78250 Meulan-en-Yvelines	156 230,06 € HT 187 476,07 € TTC
Lot n° 11/ASCENSEUR	ORONA 9 Rue des Amériques - 94370 Sucy-En-Brie	25 600 € HT 30 720 € TTC
Lot n° 12/VRD	COLAS France 2 impasse des Petits Marais – 92230 Gennevilliers	749 892,39 € HT 899 870,87 € TTC

Par ailleurs, M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal réuni en séance du 09 décembre 2022 n’a pas délibéré sur l’autorisation de signature des lots n° 10 et 13. En effet, des erreurs matérielles ont été relevées sur ces lots.

La Commission d’Appel d’Offres s’est donc à nouveau réunie le 18 janvier 2023 et a décidé d’attribuer le lot n° 10 comme suit :

<i>Lot Désignation</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant</i>
Lot n° 10/ SOLS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS	Groupement conjoint SAS STTS (mandataire) / SAS NOUANSPO 40 rue du commerce – 51 350 Cormontreuil	411 997,14 € HT 494 396,57 € TTC

M. le Maire explique également que le lot n°13 « paysage » est, quant à lui, déclaré sans suite pour

motif d'intérêt général (juridique et technique).

M. le Maire demande donc au Conseil Municipal de l'autoriser à signer le lot n°10 du marché de travaux de construction du complexe sportif Didier Vaillant avec l'entreprise exposée ci-avant.

M. le Maire entendu,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

VU l'avis du Comité d'Engagement de l'ANRU du 19 juillet 2019,

VU la délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2022 qui approuve la convention du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain de la commune du Quartier prioritaire de la Ville (QPV) Village, Derrière les Murs et Puits-La-Marlière,

VU la délibération du Conseil Municipal du 9 décembre 2022 portant autorisation de signature du marché de travaux pour la construction du complexe Sportif Didier Vaillant,

VU la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 22 novembre 2022,

VU la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 18 janvier 2023,

VU l'avis favorable de la Commission Urbanisme – Travaux – Habitat – Développement Durable du 19 janvier 2023,

VU l'avis favorable de la Commission Finances du 23 janvier 2023,

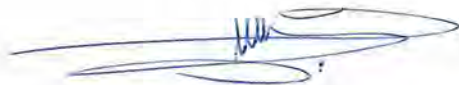
AUTORISE M. le Maire à signer le lot n° 10 du marché de travaux de construction du complexe sportif Didier Vaillant de la manière suivante :

<i>Lot Désignation</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant</i>
Lot n° 10/ SOLS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS	Groupement conjoint SAS STTS (mandataire) / SAS NOUANSPORT 40 rue du commerce – 51 350 Cormontreuil	411 997,14 € HT 494 396,57 € TTC

AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents afférents.

Délibéré les jour, mois et an que dessus (vote pour : 32 – Contre : 0 – Abstention : 0 – Ne prend pas part au vote : 0)

Le Secrétaire de séance,
M. Daniel AUGUSTE



Le Maire,
M. Jean-Louis MARSAC



Publication le : 10 FEV. 2023

Transmission en Sous-préfecture le : 10 FEV. 2023